

Le Saint-Siège lève l'immunité du nonce en France

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Perepiscopus](#), [Rome](#), [Vatican](#)

Date : 8 juillet 2019



Le Vatican a levé l'immunité de son représentant en France, Mgr **Luigi Ventura**, visé par une enquête à Paris pour agressions sexuelles. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères qui avait transmis au Saint Siècle la demande de levée de l'immunité du nonce apostolique en France présentée par le procureur de la République de Paris, a reçu confirmation de la part du Saint Siècle de sa renonciation à l'immunité pour la procédure envisagée.

L'affaire avait éclaté en février avec la révélation de l'ouverture d'une enquête par le parquet de Paris. La mairie de Paris avait signalé au parquet que **Mathieu de la Souchère** s'était plaint d'attouchements répétés du nonce apostolique lors de la cérémonie des vœux aux autorités diplomatiques en janvier. Deux autres plaignants s'étaient ensuite manifestés et avaient relaté des faits similaires datant de 2018. Ces trois hommes ont été entendus par les enquêteurs et une quatrième plainte a été déposée par un autre homme. Lors de confrontations avec des plaignants organisées en mai dans le cadre de l'enquête, l'archevêque italien de 74 ans a nié les faits qui lui sont reprochés.